

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3030>



Election du Bureau départemental du SNES de Côte-d'Or
(S2) pour 2009-2011

LISTE OUVERTE SOUTENUE PAR L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Vie syndicale - Mandat électif 2009-2011 -



Publication date: mercredi 22 avril 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

celui que nous avons choisi d'exercer.

Le SNES doit se disposer pour gagner la bataille de l'École. A-t-il pris la mesure de la gravité de la situation ? Nous ne le cachons pas, nous avons quelques inquiétudes.

La réforme de lycées : Depuis le mois de juin 2008, l'École Émancipée avec d'autres sensibilités du SNES avait condamné les formes mêmes de la consultation. Les syndicats s'étaient vu, pour participer aux tables rondes, contraints de signer un texte « les 16 points de convergences », reconnaissant la nécessité de l'autonomie des lycées, de l'enseignement sous forme de modules, etc. Nous avons condamné cette signature. La sensibilité majoritaire du SNES nous expliquait, elle, que c'était la seule façon d'être « associé » aux « négociations » avant de reconnaître, en octobre, que le SNES se faisait balader par le gouvernement puis d'enfin condamner la signature des 16 points de convergence, lors du congrès académique, il y a quelques semaines...

En décembre 2008, le gouvernement a annoncé le report de la réforme des lycées. Cela ne l'empêche pas de tenter de refaire passer par la bande la même réforme, sous forme d'« expérimentation » dans tel ou tel lycée ou sous forme d'« enquêtes » pour le moins « orientées » à destination des lycéens. Nous répétions depuis lors qu'il ne fallait pas se contenter du « report » mais clairement affirmer que le SNES demandait l'abrogation de la réforme et mobiliser en ce sens. Encore une fois la majorité a basculé sur cette position au congrès académique. Tout cela constitue des points d'appui et nous nous réjouissons que l'École Émancipée comme d'autres sensibilités minoritaires ait pu finir par entraîner la majorité académique du SNES sur des positions plus combatives.

Cependant, bien des inquiétudes demeurent :

– **Sur la réforme Péresse**, (masterisation du recrutement des enseignants à BAC + 5), la position de la majorité du SNES est peu compréhensible et peu opératoire : condamnant certains aspects de la réforme, se réjouissant de son « report » elle ne demande pourtant pas son retrait car elle se prononce positivement pour le recrutement à BAC + 5, le présentant comme une revalorisation du métier. Telle n'est pas notre analyse. Rallonger le temps d'étude pour passer les concours alors que nombre d'étudiants ont de plus en plus de mal à les financer ? Revaloriser le recrutement, mais laisser les salaires stagner depuis des années ? Sur la masterisation le SNES est resté bien discret. Combien de réunions

d'informations, de stages syndicaux ont été tenus sur cette question ? Qu'en pense la majorité des syndiqués ? Qu'en pensent plus largement les collègues ? Sur une telle question centrale pour l'avenir de la profession, le futur secrétariat départemental devra organiser une information digne de ce nom et impliquer syndiqués et collègues dans la discussion de fond. En attendant, enseignants du supérieur, étudiants, lycéens, continuent de se battre...seuls.

– Une discussion d'un autre ordre commence à se développer dans le SNES, celle de **la recomposition syndicale**. Il n'est pas possible ici d'en développer les tenants et aboutissants. Mais il nous semble qu'elle est pour le moins bien mal engagée si l'on s'en réfère aux documents de la majorité nationale car, le point d'arrivée de la recomposition est déjà annoncé : une fusion de la FSU, fédération à laquelle appartient le SNES avec la CGT. La discussion sur la recomposition syndicale est une chose sérieuse et le préalable est d'y impliquer l'ensemble des syndiqués. Là encore le futur secrétariat départemental devra tout faire pour que cette discussion se fasse dans la transparence en veillant à ce que tous les syndiqués aient les tenants et les aboutissants et puissent être tenus au courant des différentes orientations en présence. Les formes, stages ou réunions d'établissement, sont à trouver.

– Enfin, nous ne pouvons que faire part de notre profond désaccord avec ce qui est défendu par la majorité syndicale : un secrétaire national unique ce qui met fin à la collégialité dans l'animation du syndicat et un congrès qui se tiendra dorénavant non plus tous les deux ans, mais tous les trois ans. Chose aggravante, les élus pouvant exercer trois mandats consécutifs, ils peuvent donc être élus pour ... 9 ans, un rythme de sénateur ! Dont acte. A contrario nous pensons que les mandats doivent « tourner » plus souvent, ce qui suppose de faire le pari du renouvellement, de la formation, de la collégialité des décisions, de la transparence, de la démocratie la plus « participative » dans toutes les instances syndicales. C'est-ce que nous appelons de nos vœux, c'est aussi ce que nous nous proposons de construire dans le futur secrétariat départemental.

Nous sommes convaincus que le futur secrétariat départemental sera celui de la croisée des chemins. Nous avons, syndicalement perdu beaucoup de combats et les quelques « victoires » récentes : report de la réforme des lycées, de la loi Pécresse, restent inachevées et fragiles. Ce qui est déjà là - la situation scandaleuse des TZR où par le mouvement bien peu seront affectés sur des postes fixes tandis que la majorité effectuera ses remplacements sur une zone départementale - ; ce qui se profile - la fin programmée du paritarisme, les postes à profil - annonce, à moins d'un sursaut, un horizon sombre.

Devant ce qui

LISTE OUVERTE SOUTENUE PAR L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

n'est, ni plus, ni moins, qu'un projet de démantèlement général du Service Public de l'Éducation Nationale, il nous reste à préparer, dans l'unité, la révolte générale de tous les personnels de l'Éducation Nationale.

Thierry Desanti	collège de Sombernon
Chantal Besse	collège Sombernon
Loïc Demay	Chevigny St Sauveur
Véronique Martin	lycée H. Fontaine
Marie Saucourt	collège de Saulieu
Gérard Cothenet	retraité
Yvette Fabre	retraîtée
Jacques Thomas	retraité

